



High Tech – No Rights?

Chers lecteurs et lectrices,

L'ordinateur fait partie des biens liés à une chaîne de production globalisée. Sa fabrication ne commence pas dans les firmes chinoises ou thaïlandaises, mais dans les mines des pays riches en matières premières d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Dans cette édition, nous vous proposons un aperçu de l'industrie extractive de métaux précieux et d'autres produits de base indispensables au bon fonctionnement des appareils électroniques, comme les ordinateurs ou les téléphones mobiles. Le point focal est l'influence de l'industrie extractive sur les conditions de vie des êtres humains.

Cette newsletter vous donne également de nombreuses informations de la campagne en Suisse.

Nous vous remercions pour votre fidélité tout au long de cette année écoulée et nous vous souhaitons des fêtes de fin d'années joyeuses et solidaires.

Bonne lecture;
Pain pour le prochain/Chantal Peyer et
Action de Carême/Valérie Trachsel

ACTUALITE DE LA CAMPAGNE

LE GOUVERNEMENT ZOUGOIS DIT NON A UNE POLITIQUE D'ACHATS PUBLICS DURABLE

Le Conseil d'Etat du canton de Zoug a refusé d'examiner sa politique d'achats d'ordinateurs. C'est ce qui ressort de sa réponse au postulat déposé le 26 mai 2008 « Pour des achats publics durables d'ordinateurs personnels ». Le gouvernement zougais se fonde surtout sur le droit des marchés publics actuellement en vigueur dans le canton. Ce dernier suit la loi fédérale sur les marchés publics.

Le droit des marchés publics du canton de Zoug et de la Confédération ne va cependant pas assez loin. Selon ces textes, seuls les soumissionnaires établis en Suisse doivent respecter les dispositions et les conditions du droit du travail. Avec cette réaction, le canton de Zoug refuse de contribuer à une politique d'achats publics durables.

[Réponse du Conseil d'Etat du canton de Zoug »](#)

LE GOUVERNEMENT BERNOIS SOUTIEN UNE POLITIQUE D'ACHATS PUBLICS DURABLE

Le canton de Berne lance des signaux positifs. Dans sa réponse à un postulat, le gouvernement a reconnu que le respect des conventions fondamentales de travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) ne valait pas seulement pour les soumissionnaires et entreprises de biens et services en Suisse, mais aussi pour les prestataires étrangers. Tout en soulignant les défis concrets que cela pose – comme le contrôle des conditions de travail dans les pays de production – il a soutenu la revendication et a accepté le postulat.

Le postulat a été déposé par la jeune socialiste Nadine Masshardt. Il exige que le gouvernement cantonal suive une politique d'achats durable à l'avenir. Les arguments ont été fournis par le Conseil fédéral lui-même dans son rapport *Stratégie pour le développement durable 2008-2011*. Il y souligne que les biens et services devraient respecter des critères économiques, écologiques et sociaux élevés durant tout leur cycle de vie (planification, fabrication, utilisation et élimination).

La décision de Berne prouve qu'avec une volonté politique, il est possible d'adopter une politique d'achats durable et respectueuse des droits humains. Un contre-exemple utile pour mettre en lumière le manque de fondements du rejet de Zoug ...

[Réponse du gouvernement du canton de Berne »](#)

« ACHATS PUBLICS DURABLES »

MARGES DE MANŒUVRE ET APPROCHES DE SOLUTIONS PRATIQUES WORKSHOP DU 19 MAI 2009

Les communes, les villes et les cantons suisses se procurent chaque année des biens et services pour plus de 30 milliards de francs suisses. L'impact d'une politique d'achats publics durable est donc très grand. Pour pouvoir la mettre en œuvre, les collectivités doivent cependant connaître leur marge de manœuvre du point de vue technique, légal et économique, et savoir adopter des critères adéquats lors d'appels d'offres. Le séminaire permettra de diffuser ces connaissances spécialisées et montrera des exemples de réussite. L'accent sera mis particulièrement sur l'échange d'expériences entre soumissionnaires et adjudicateurs, dans le cadre d'ateliers pratiques et thématiques. Tenus en parallèle sur différents domaines (textiles, pierres, nettoyage de bâtiments, matériel électronique et alimentation), ces ateliers permettront de débattre d'expériences pratiques et d'approches de solutions. La parole sera donnée autant aux acquéreurs qu'aux prestataires de biens et services durables. Le workshop sur les ordinateurs est organisé et animé par Action de Carême et Pain pour le prochain.

[Autres informations et inscription »](#)

LES SYNDICATS THAÏLANDAIS EN POINT DE MIRE

Dans la dernière newsletter de la campagne « High Tech – No Rights », nous avons informé du renvoi injustifié de 65 employés de la firme Hoya Glass Disk (Thaïlande). Les nombreuses réactions du public et de l'industrie électronique avaient finalement permis aux travailleurs et travailleuses, affiliés au syndicat EEALU (Electronics and Electrical Appliances Relation Labour Union) d'être réengagés. En revanche, le ministère concerné a rejeté la demande d'enregistrement du syndicat EEALU. Entre-temps, on a appris que la direction de Hoya Glass Disk avait fortement influencé le ministère dans son refus ; elle a notamment montré que divers chefs de service de l'entreprise sont membres de la direction du syndicat. Une pratique contraire au droit thaïlandais, mais courante en réalité.

Face à cette situation, les employés ont créé un nouveau syndicat. Toutefois la campagne antisyndicale du Ministère du travail et de Hoya Glass Disk a eu pour effet que seuls 800 des plus de 3'000 membres d'EEALU ont adhéré au nouveau syndicat. Nombreux sont les travailleurs et travailleuses qui appréhendent désormais les conséquences d'une adhésion syndicale.

POINT FORT

LA VIE D'UN ORDINATEUR : SES DEBUTS

On ne perçoit pas du premier coup d'œil de quoi est constitué notre ordinateur. On ne voit pas non plus les différents pays et étapes de production qu'il a connus durant toute sa fabrication. Et il est pratiquement impossible de chiffrer combien de personnes ont contribué à son existence. En revanche, il est aisé de deviner que de très nombreuses personnes dans le monde ont participé à la chaîne de valeur ajoutée d'un ordinateur ou d'un autre appareil électronique. C'est pour cela que l'on peut parler d'une chaîne de production globalisée.

La vie d'un ordinateur débute avec l'extraction de métaux précieux et se termine avec son montage final. Ensuite, l'appareil est vendu et acheté, utilisé avant d'être éliminé. Dans la mesure du possible, il est recyclé. Ce sont surtout les métaux et les matières premières qui sont récupérés pour être réutilisés dans de nouveaux appareils électroniques.

Depuis les années 1980, la production d'ordinateurs et de *laptops* a augmenté régulièrement, suite à une demande croissante de ces appareils pour un usage privé. L'augmentation de la production a engendré une augmentation du nombre de travailleurs et travailleuses. Et l'industrie extractive a été stimulée pour couvrir la demande de produits électroniques. S'ils bénéficient de nouveaux emplois, les habitants des pays producteurs paient aussi le prix de la réduction des coûts et de la

maximisation des profits des entreprises. Cela devient manifeste quand, par exemple, les employés tombent malades ou se blessent au travail.



Mine de cuivre / photo: PCGlobal

Or, plomb, zinc, etc.

Les matières premières nécessaires à la fabrication d'un ordinateur sont pour moitié des métaux comme le cuivre, l'aluminium, le plomb, l'or, le zinc, le nickel, l'étain, l'argent, le fer, le platine, le palladium, le mercure et le cobalt. S'y ajoutent des éléments chimiques, tels que l'antimoine, l'arsenic, le baryum, le béryllium, le cadmium, le chrome, le sélénium et le gallium. Il en faut environ 22 kilos par ordinateur, soit comme composants directs, soit pour produire d'autres pièces. Ainsi, un ordinateur est non seulement constitué de nombreux matériaux différents, mais il est aussi très vorace en ressources. Sa fabrication nécessite 1'500 litres d'eau et 240 kilos de combustibles fossiles. D'autres appareils électroniques, comme les *laptops*, les téléphones mobiles ou les lecteurs MP3 par exemple, consomment tout autant de ressources.

Les profits des uns au détriment des autres

Les matières premières nécessaires à la fabrication des appareils électroniques sont extraites en grande partie dans les pays en développement : le cuivre au nord du Chili, l'étain dans les pays de l'Asie du Sud-Est, l'or au Nigeria et le coltan dans la République démocratique du Congo. La plupart de ces matières premières proviennent d'Afrique et d'Amérique latine. Leurs exportations sont importantes pour nombre de ces pays, puisqu'elles rapportent des devises. Mais la transformation des matières premières est ensuite souvent réalisée dans les pays importateurs, ce qui a des répercussions doublement négatives sur les pays d'origine des minerais.

- 1) Comme ils ne peuvent guère contribuer à la valeur ajoutée du produit, les pays en développement doivent payer bien plus pour le produit final que ce qu'ils ont gagné pour ses matières premières.
- 2) Les gains tirés de la vente de matières premières restent rarement dans les pays d'origine. Comme les pays en développement ne peuvent financer les gros investissements de départ nécessaires à l'industrie extractive, ils vendent les droits d'exploitation à des entreprises multinationales. Les profits de ces dernières ne sont guère réinvestis ni imposés dans les pays d'origine. Ils sont, bien plus souvent, transférés sur les comptes de banques internationales, fréquemment domiciliées dans des paradis fiscaux.

Ce sont donc surtout les entreprises multinationales qui profitent de cette évolution. Bien qu'une part des travailleurs et travailleuses locaux s'estiment heureux d'avoir un emploi dans les mines, leurs conditions de travail sont cependant souvent misérables. Parmi eux figurent également souvent des enfants. Ils seraient environ 1,5 million à descendre dans les mines. C'est donc la population qui paye le prix de nos métaux.

La République démocratique du Congo est l'un des pays les plus riches en matières premières. Il exploite près de 2 à 3% de l'étain mondial. L'une de ses mines les plus productives est Bisie, contrôlée jusqu'il y a encore



Mine / photo: SOMO

quelques années par un seigneur local influent. Aujourd'hui, elle est aux mains d'une troupe détachée de l'armée congolaise et accusée de divers crimes contre l'humanité. Des accidents graves y ont lieu régulièrement, car les mesures de protection des mineurs sont insuffisantes. En outre, selon [une étude sur la mine Bisie](#) réalisée par la coalition makeITfair, la rémunération de 2 à 4 francs par jour payée aux ouvriers ne permet pas de nourrir une famille.

Mais ce ne sont pas seulement les mineurs qui sont exposés aux différents dangers de la

mine. Les victimes sont aussi les habitants qui vivent dans ses environs. Les métaux lourds, qui s'accumulent dans les nappes phréatiques et les fleuves, peuvent provoquer des cancers, des difficultés respiratoires ou d'autres maladies graves. Les paysans et paysannes perdent également leurs sources de revenus, en raison des sols contaminés. Ces dernières années, des guerres civiles pour le contrôle des matières premières

ont à maintes reprises traumatisé la population. Les mesures prises par les gouvernements et les entreprises multinationales ont encore renforcé ces conflits, car une industrie extractive non réglementée et non conforme aux lois correspond souvent mieux à leurs intérêts économiques. Aujourd'hui encore, des luttes sanglantes éclatent régulièrement autour des minerais de la République démocratique du Congo.

Stratégie d'opposition : mesures de réglementation et campagnes

Afin de maîtriser ces abus, diverses initiatives ont été prises ces dernières années pour réglementer l'industrie extractive. Elles se fondent cependant toutes sur des engagements volontaires ou non contraignants juridiquement. Ainsi, les firmes peuvent participer volontairement au Pacte mondial de l'ONU (Global Compact). Le non-respect de ses principes n'est cependant pas sanctionnable. Les « Principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales », qui devraient être appliqués par les pays membres de l'OCDE, constituent un autre instrument. La pratique démontre cependant que l'obligation de promouvoir leur mise en œuvre est interprétée très différemment d'un pays à l'autre. La Suisse fait partie des pays qui se montrent le moins actifs.

Du côté des organisations de la société civile (ONG), plusieurs initiatives ont été lancées, dont notamment la campagne Publish-What-You-Pay (Publiez ce que vous payez). Près de 200 ONG exigent ainsi des industries extractives une présentation transparente de leurs comptes aux gouvernements des pays d'origine. Le Kimberley Process et l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) quant à eux sont deux contributions importantes à la résolution des conflits qui s'aggravent dans l'industrie minière. Le premier vise à mettre un terme au commerce des diamants de sang, avec lesquels sont financés armes et conflits. La seconde s'engage en faveur de la publication des revenus étatiques et des versements aux entreprises issus de l'industrie extractive. Plus de vingt pays riches en matières premières sont entre-temps devenus membres de l'EITI.

Le secteur électronique a lui-même appelé au respect de certains critères sociaux et écologiques dans la production. Deux instruments de réglementation ont ainsi été créés : l'Electronic Industry Code of Conduct (EICC) et la Global e-Sustainability Initiative (GeSI). Toutefois, ils ne vont pas assez loin et ne sont pas assez contraignants. C'est pourquoi des actions de la société civile demandent aux responsables des industries minières le respect et la mise en œuvre de conditions de travail équitables, ainsi qu'une extraction ménageant l'environnement. La coalition makeITfair par exemple s'est engagée en faveur d'une amélioration des conditions de travail dans l'industrie extractive. Elle adresse ses revendications directement à l'industrie électronique, cette dernière représentant 35% de la demande mondiale en étain, par exemple. Vous trouverez d'autres informations sur makeITfair à la rubrique « pour en savoir plus » ci-dessous.

L'industrie minière peut être réglementée à l'aide de systèmes de transparence et de certification, qui ont comme objectifs de faire cesser les conflits liés aux ressources et de garantir des critères sociaux et écologiques. Beaucoup doit cependant encore être entrepris avant que l'on ne puisse parler d'une industrie extractive et de matières premières durables.

POUR EN SAVOIR PLUS

MAKEITFAIR – PLATE-FORME D'INFORMATIONS ET D' ACTIONS POUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION EQUITABLES

Le projet européen make/ffair suit de manière critique l'industrie électronique, notamment la production de biens de consommation électroniques comme les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les lecteurs MP3. L'objectif est, en particulier, de rendre les jeunes en Europe attentifs aux conditions de travail misérables et aux énormes impacts environnementaux qui sont liés à la fabrication de nos appareils électroniques au niveau mondial. Le projet cherche surtout à donner aux jeunes la possibilité de contribuer eux-mêmes activement à la résolution de ces problèmes. Pour cela, les entreprises électroniques doivent assumer leurs responsabilités et, sur toute la chaîne de production, améliorer les conditions de travail et les charges qui pèsent sur l'environnement. Le projet make/ffair est soutenu par l'Union européenne.

<http://makeitfair.org>

ETUDE DU NATIONAL LABOR COMMITTEE

Le [*National Labor Committee \(NLC\)*](#) américain a récemment publié un [*rapport intitulé High Tech Misery in China*](#). L'étude, qui s'est déroulée entre septembre 2008 et janvier 2009, met en évidence les conditions de travail pénibles dans la firme électronique chinoise Meitai Plastics & Electronics. Celle-ci fabrique diverses composantes d'ordinateurs, dont les claviers, pour des marques comme Hewlett Packard, Dell, Lenovo, Microsoft et IBM.

A travers des interviews avec les travailleurs et travailleuses, la consultation de documents internes ainsi que des photos des places de travail et des dortoirs, le rapport montre que les employé-e-s accomplissent leurs tâches dans des conditions préoccupantes. Ils sont assis jusqu'à 12 heures par jour sur des tabourets en bois. Vu la quantité énorme de claviers à assembler, ils n'ont environ que 1,1 seconde par touche à insérer. La chaîne de montage fonctionne sans arrêt, empêchant les employés d'aller aux toilettes en-dehors des pauses réglementaires. Les dispositions juridiques sur les heures de travail, les heures supplémentaires et les rémunérations sont violées. L'hébergement n'offre pas de possibilités de se retirer, les chambres étant systématiquement bondées.

A partir de ce rapport, le Business & Human Rights Resource Centre a invité les cinq marques d'ordinateurs concernées à prendre position sur les résultats de l'étude.

[*Vous trouvez ici les prises des position »*](#)

LIENS SUR L'INDUSTRIE MINIERE

- Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) : <http://eitransparency.org/>
- Kimberly Process : www.kimberleyprocess.com/
- Publish-What-You-Pay : www.publishwhatyoupay.org/
- makeITfair : <http://makeitfair.org>
- Global Witness : www.globalwitness.org

Contacts ou plus d'informations:

Chantal Peyer, *Pain pour le prochain*, 021 614 77 10, peyer@bfa-ppp.ch

Valérie Trachsel, *Action de Carême*, 041 227 59 57, trachsel@fastenopfer.ch

- Souhaitez-vous ne plus recevoir la newsletter ? Alors envoyez un email à : fair-computer@fastenopfer.ch